

LE SERVICE SOCIAL DE LA CARSAT NORMANDIE PEUT VOUS AIDER POUR



Difficultés à
se soigner



Arrêt de travail
prolongé



Retour au travail
après un arrêt



Retour au domicile
après hospitalisation



Vivre au quotidien
sa maladie



Conséquence du
passage à la retraite

VOUS AVEZ DES DIFFICULTÉS À VOUS SOIGNER

VOUS ÊTES :

- **assuré du régime général**
- En difficultés pour la prise en charge de votre santé ou de vos soins

NOUS POUVONS :

- **évaluer vos besoins,**
- **vous informer et vous conseiller** sur vos droits liés à votre santé,
- **vous accompagner dans vos démarches** d'accès aux soins.



VOUS ÊTES EN ARRÊT DE TRAVAIL PROLONGÉ ? VOUS ÊTES INQUIET POUR VOTRE REPRISE D'ACTIVITÉ ?

VOUS ÊTES :

- **assuré du régime général**
- en **arrêt de travail depuis plus de deux mois**
- Indemnisé au titre de la maladie, de l'accident du travail, de la maladie professionnelle

NOUS POUVONS :

- vous accompagner pour vous aider à préparer votre reprise d'activité,
- vous **informer sur vos droits et les dispositifs existants,**
- vous expliquer le **rôle de tous les services** intervenants dans le maintien en emploi,
- vous conseiller dans vos démarches,
- vous **accompagner dans l'élaboration d'un nouveau projet professionnel** si votre reprise n'est pas envisageable.



VOUS RENTREZ À DOMICILE APRÈS UNE HOSPITALISATION*

VOUS ÊTES :

- **assuré du régime général**
- **concerné par un séjour à l'hôpital ou en clinique** (en prévision ou en sortie),
- **un proche aidant**, une personne assurée du régime général sortant d'hospitalisation

NOUS POUVONS :

- **évaluer votre situation**,
- vous accompagner pour **faciliter votre retour à domicile**.

**Durant votre hospitalisation, nous vous conseillons de prendre contact avec le Service social de l'établissement.*



VOUS AVEZ UNE MALADIE QUI IMPACTE VOTRE QUOTIDIEN

VOUS ÊTES :

- **assuré du régime général**
- vous avez des **difficultés personnelles, familiales, professionnelles et/ou sociales** du fait de votre maladie

NOUS POUVONS :

- vous **informer, conseiller, orienter** pour obtenir vos droits,
- vous accompagner pour **aménager un projet de vie** adapté aux évolutions de votre maladie,
- **vous accompagner et vous soutenir**, ainsi que votre entourage.



VOUS ALLEZ PRENDRE VOTRE RETRAITE

VOUS ÊTES :

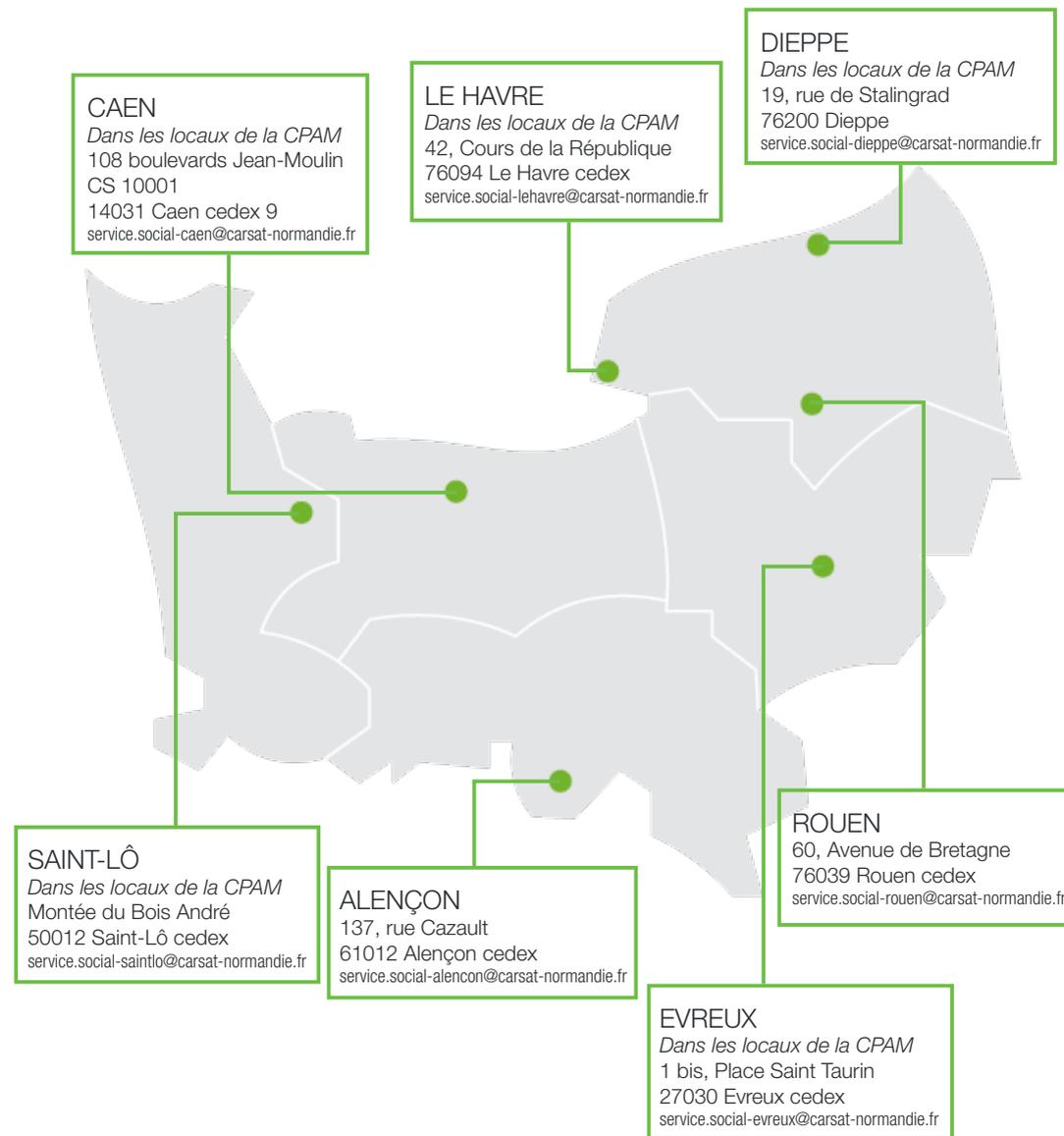
- assuré **âgé d'au moins 59 ans**
- futur retraité ou retraité du régime général
- susceptible de **rencontrer des difficultés d'accès aux soins liées au passage à la retraite**

NOUS POUVONS :

- vous **informer sur vos droits liés à votre santé,**
- vous **accompagner dans vos démarches** pour vos droits santé,
- vous conseiller sur le «bien vieillir».



COORDONNÉES DES UNITÉS DE SERVICE SOCIAL



ET DANS TOUTE LA NORMANDIE :

3646

Service gratuit
+ prix appel

**Retrouvez le service social sur :
www.carsat-normandie.fr**

La Carsat Normandie appartient au régime général de la Sécurité Sociale.

Elle intervient dans les domaines de la santé et de la retraite auprès des salariés, des retraités et des entreprises de Normandie.

Carsat Normandie
Assurer la retraite, protéger la santé